COMPAGNIE D'ARC D'ELANCOURT

Saison 2023-2024

COTISATION ANNUELLE

ARCHERS	A partir de la 2ème année licence	Archer débutant 1ère année licence
Adultes (Senior 1, Senior 2, Senior 3)	153 Euros	178 Euros
Jeunes (Junior/U21, Cadet/U18, Minime/U15 et Benjamin/U13)	122 Euros	147 Euros
Handicapés	147 Euros	172 Euros
Inscription en 2ème Compagnie	90 Euros	
Prêt arc initiation		*Caution : 250 Euros*
Location arc perfectionnement	100 Euros	*Caution : 600 Euros*

- Un tarif dégressif est consenti aux familles vivant sous le même toit à partir du 2ème inscrit :
  - Autre membre adulte : réduction de 15 Euros
  - Autre membre jeune : réduction de 8 Euros

- Pour les débutants, Achat à faire auprès de la Compagnie d'Arc d'Elancourt d'un kit « archer » comprenant :
  - un carquois, une palette, un protège bras, une dragonne
  - 8 flèches
  - Prix Kit Archer Jeune : **65 €** *(prix pouvant varier selon notre coût d'achat)*
  - Prix Kit Archer Adulte : **80 €** *(prix pouvant varier selon notre coût d'achat)*

- Le prix du ticket de participation aux compétitions en salle est de **6 Euros,**
- Le prix du ticket de participation aux compétitions en extérieur est de **8 Euros.**
- La cotisation annuelle englobe la licence fédérale (incluant l'assurance), la cotisation régionale, la cotisation départementale et l'adhésion à la Compagnie.

La cotisation annuelle comprend :
La fourniture du tee-shirt de la Compagnie,
La carte de progression,
La première flèche de progression, (les suivantes sont à la charge de l'adhérent (**3 €**))
Le 1er concours débutant

Pour les archers confirmés (*à partir de la 2ème année de licence*) , la cotisation ouvre droit au bénéfice des séances d'Entraînement animées les mercredis par un formateur extérieur Breveté d'Etat

CRENEAUX HORAIRES DE LA SALLE(*)

Attention, le Gymnase ferme à 22h30 donc tenir compte du rangement du matériel

JOUR	HORAIRES	ARCHERS CONCERNES
LUNDI	17h30 à 22h15	Entraînement libre archers confirmés
	20h00 à 22h00	Initiation adultes débutants (encadrée par des initiateurs)
MERCREDI	16h30 à 18h00	Initiation Jeunes débutants (encadrée par des initiateurs) Jeunes 2ème Année et + (Animation Diplômé d'Etat extérieur)
	18h00 à 20h00	Adultes Perfectionnement et Compétition (Animation Diplômé d'Etat Extérieur)
	20h00 à 22h00	Adultes Perfectionnement et Compétition (Animation Diplômé d'Etat Extérieur)
	18h00 à 22h15	Entraînement libre archers confirmés
VENDREDI	17h30 à 20h00	Entraînement libre archers confirmés
SAMEDI	13h00 à 17h00	Entraînement libre accessible aux adultes confirmés (l'accès pour les jeunes n'est possible qu'avec la présence d'un membre du CA ou d'un entraineur) ATTENTION, l'horaire peut être modifié selon l'activité dans le gymnase (ex : 15h-19h).
DIMANCHE	10h00 à 12h00	Créneau disponible uniquement sur avis de mairie en cas d'ouverture du Complexe Sportif Europe Entraînement libre accessible aux adultes confirmés

(*) Pour accéder à la Grande Salle du Complexe Sportif de l'Europe,
Les chaussures de sport sont OBLIGATOIRES.

Compagnie d'Arc d'Elancourt
2 Rue de Varsovie 78990 Elancourt
Agrément FFTA N° 0878143
http://www.compagniearcelancourt.com
Courriel : caesecretariat@gmail.com
SIRET : 453 327 520 00012
DDCS : APS-78-1076

COMPAGNIE D'ARC D'ELANCOURT

Saison 2023-2024

REGLES DE SECURITE COLLECTIVE

- Les archers doivent toujours être placés sur une seule ligne de tir ;
- Ne jamais pointer un arc vers quelqu'un, avec ou sans flèche ;
- Ne pas armer un arc, même sans flèche, en dehors du pas de tir ;
- Ne jamais tenir un arc horizontalement sur la ligne de tir, l'envergure des branches pouvant gêner un autre tireur ;
- Ne jamais toucher un arc en position de tir ;
- Se retirer de plusieurs pas derrière la ligne de tir après avoir terminé sa volée ;
- Ne jamais tirer de flèche verticalement, car il est impossible de savoir à quel endroit elle retombera ;
- Ne pas se tenir juste derrière les flèches lorsqu'un archer les retire de la cible ;
- Ne jamais armer avant que tout le monde soit de retour des cibles sur la ligne de tir ;
- Veiller à ce qu'un archer ne tire jamais avec une corde ou des flèches endommagées.

REGLES DE SECURITE INDIVIDUELLE

- Il est recommandé à tout débutant de porter un protège-bras, cet accessoire évitant bien des déconvenues, voire des accidents ;
- Il est conseillé de porter des vêtements ajustés, toute position de tir devant assurer le libre passage de la corde;
- Ne pas se servir de flèches trop courtes : celles-ci peuvent occasionner de graves blessures à la main d'arc si elle tombe du repose-flèche lors du tir ;
- Au pas de tir, ne jamais ramasser une flèche au sol si elle n'est pas accessible avec le bout de l'arc sans déplacer les pieds ;
- Ne jamais passer devant une ligne d'archers, ni de près ni de loin ;
- En allonge, ne jamais lâcher une corde sans flèche (risque de rupture du matériel) ;
- Ne pas se servir d'un arc endommagé ou d'une corde en mauvais état (risque de rupture) ;
- En allant chercher ses flèches en cible, faire attention aux flèches tombées, aborder la cible par le côté, en marchant ;
- Ne pas retirer ses flèches de la cible en même temps qu'un autre archer. On risque d'être blessé au visage par l'encoche d'une flèche qu'il serait en train de retirer.